

Mougins, un drame pour les Français

Article rédigé par *Liberté politique*, le 30 août 2024

Le décès d'un gendarme tué par un étranger « connu des autorités » rappelle l'ensauvagement du pays à ceux qui l'auraient oublié pendant la parenthèse estivale.

Les raisons de la mort de l'adjudant Comyn, victime de l'immigration et de la gauche judiciaire, ont été expliquées par sa veuve qui n'a pas mâché ses mots lors d'un hommage

«[La France a tué mon mari. Par son insuffisance, son laxisme et son excès de tolérance. La France a tué mon mari.](#) »

C'est une femme en colère mais digne qui a expliqué la raison de la mort de son mari militaire écrasé par un immigré capverdien refusant un contrôle d'identité.

Comme le souligne [Vincent Trémolet de Villers](#) dans Le Figaro, il ne s'agit pas d'un « mort pour la France » mais « par la France ».

La gauche judiciaire et l'idéologie anti pénale qui domine en France participe d'un chaos encouragé par des décennies d'immigration.

Le virage indigéniste observé dans une partie de la gauche et de la droite témoigne d'une tendance lourde. Les populations d'origine étrangère sont autant de voix pour les partis et de consommateurs potentiels sur le marché.

Tapinage communautaire et idéologie antipénale

À ce tapinage communautaire s'ajoute le recul permanent des droites en matière de sûreté publique et d'immigration. La veuve du gendarme souligne la rupture opérée avec la suppression de la peine de mort en 1981. Sans faire l'apologie de la peine capitale, il convient de raisonnablement souligner que son existence avait le mérite d'élargir l'échelle des peines. La culture antipénale qui domine en France a déjà fait l'objet de [publications chez Liberté Politique](#) et c'est le professeur de droit Jean-Louis Harouel qui a développé ce concept^[1].

Aujourd'hui, plus aucun parti en France n'assume le rétablissement de la peine capitale. Aucun parti ne revendique non plus la suppression de la double nationalité. Quand les gauches ont placé leurs hommes, ici majoritairement des femmes, dans les tribunaux et défendu le laxisme pour les meurtriers, les droites n'ont pas agi lorsqu'elles étaient au pouvoir et n'ont pas riposté par des démonstrations de force. Quand la gauche parvient à réunir des milliers de « Charlots » contre « le racisme et les violences policières », la droite, elle, ne mobilise pas pour le meurtre d'un Français par un immigré et/ou une racaille comme ce fut le cas à Crépol.

Seuls quelques groupes de jeunes radicaux vont crier leur colère et sont alors marginalisés et diffamés par la majorité des médias quand la classe politique de droite, elle, courbe l'échine dans une quête minable de respectabilité.

Des groupes de populations qui ne partagent plus rien

Le crime de Mougins a une résonance particulière. Sur les réseaux sociaux, les déclarations de la femme du

gendarme ont été critiquées par des personnalités de gauche dans un mouvement d'inversion accusatoire assez classique. Certains internautes, assez facilement identifiables, ont même moqué cette mère de famille faite veuve par l'un des leurs.

La rupture entre trois groupes distincts semble désormais bien consommée en France. Un premier bataillon constitué de gauchistes et de diversité hostile, l'autre rassemble les Français qui ne veulent plus de cette situation et expriment leur colère, entre eux, sur les réseaux sociaux et dans les urnes. Enfin un troisième groupe, probablement le plus important, est celui de ceux qui ne pensent rien, bercés par un quotidien qui semble leur convenir jusqu'à ce qu'ils se fassent rattraper par la patrouille...

Le parenthèse Potemkine des Jeux Olympiques refermée, la réalité revient en pleine face. La France est un pays en déclin, l'Etat est incapable de protéger ses citoyens ni même de contrôler son territoire comme le montre le chaos persistant en Nouvelle-Calédonie.

Dans cette situation dramatique, il convient de faire bloc et de s'entraider pour se défendre dans un premier temps et faire émerger une alternative à moyen terme.

Olivier Frèrejacques

Président de Liberté politique

[1] Libres réflexions sur la peine de mort, édition Desclée de Brouwer DDP, 2019



30/08/2024 01:00